Image not found or type unknown

régularisations par 10ans en france et par certificat d'embauche

Par **lotfi**, le **06/06/2011** à **15:24**

je suis en france depuis 2001 ;je travaille en noir; pas de papiers . est ce possible de déposer un dossier de régularisation par un certificat d'embauche ou par l'ancieneté de 10 ans en france ? est ce qu'il n' y a pas de risque d'aller à la préfecture seul pour déposer mon dossier ou bien ;il faut contacter un avocat.

Par **P.M.**, le **06/06/2011** à **19:00**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés